PROVINCE SUD - DDDT
ARRIVÉE LE
- 6 NOV. 2020

Arrivé le :
04 NOV. 2020
Centre Administratif de la province Sud

PROVINCE SUD
NOUVELLE-CALÉDONIE

Direction de l'Environnement

6, route des Artifices - Moselle
BP L1
98849 Nouméa CEDEX

Téléphone : 20 34 00

Télécopie : 20 30 06

Récépissé de dépôt

Le récépissé de dépôt ou l'accusé de réception sont remis immédiatement et ne valent ni avis de complétude, ni avis de régularité, ni avis de recevabilité, ni récépissé de déclaration.

La présidente de l'assemblée de province atteste du dépôt :

Espèces et ressources naturelles	☐ d'une demande d'autorisation relative aux écosystèmes d'intérêt patrimonial ☐ d'une demande de dérogation relative aux espèces protégées ☐ d'une information relative aux espèces protégées ☐ d'une demande d'autorisation de collecte de ressources naturelles ☐ d'une déclaration de collecte de ressources naturelles ☐ d'une demande d'autorisation relative aux espèces exotiques envahissantes ☐ d'une demande de dérogation relative aux espèces exotiques envahissantes ☐ d'une information relative aux espèces exotiques envahissantes
Aires protégées	☐ d'une demande de dérogation relative aux aires protégées ☐ d'une information relative aux aires protégées
Défrichements	☐ d'une demande d'autorisation de défrichement ☐ d'une déclaration de défrichement ☐ d'une information de défrichement
Boisement	☐ d'une demande d'autorisation de boisement
ICPE	☐ d'une demande d'autorisation relative aux ICPE ☐ d'une demande d'autorisation simplifiée relative aux ICPE ☑ d'une déclaration relative aux ICPE ☐ d'une notification de cessation d'activité relative aux ICPE ☐ d'une déclaration de changement d'exploitant relative aux ICPE ☐ d'une déclaration d'incident / accident relative aux ICPE ☐ d'une déclaration de mise en service relative aux ICPE
Chasse	☐ d'une demande de dérogation de chasse de nuit
Évaluation environnementale	☐ d'une étude d'impact environnemental (article 130-3) ☐ d'une notice d'impact environnemental (article 130-5) ☐ d'un rapport d'incidence environnementale (RIE)

- 9 NOV. 2020

PROVINCE SUD direction de l'environnement — ARRIVÉ LE : — N° 106075-2020/1-ARV

Dir	CM Conseil Scient.	CM Code ENV	CM Projets Transv.	CE Com	SGN	SAF	SICIED	SCBT	PPRB	PZE

AFFECTÉ
COPIE
OBSERVATIONS

transmis(e)(s) en 2 exemplaire(s) imprimé(s), dont l'original signé,
et 1 exemplaire(s) numérique(s), relative(s) au projet :

STATION DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES DOMESTIQUES DE LA RESIDENCE DU PARC

de la part de *(nom du pétitionnaire ou de son représentant)*

OISEL NC SARL

représentant le pétitionnaire *(nom du pétitionnaire si dépôt effectué par un représentant délégataire, nom de la société)*

DELACHAMBRE CHARLY - SARL PARC BRUNELET

Le pétitionnaire est tenu de se conformer aux dispositions relatives au code de l'environnement de la province Sud fixant les conditions générales applicables à son projet.

Fait en double exemplaire, à Nouméa, le 04/11/2020
Signature :